

Port-au-Prince, le 26 décembre 2017

Note de Presse

Suite à l'alerte lancée par la Direction Départementale Sanitaire du Centre relative à la survenue de cas d'intoxication et de décès consécutifs à la consommation de clairin frelaté (Méthanol) dans certaines communes frontalières (Los Cacaos, las Carreras et Saltadère), les Ministères de la Santé Publique et de la Population (**MSPP**) et du Commerce et de l'Industrie (**MCI**) mettent en garde la population contre la consommation de toute boisson alcoolisée à base de clairin.

Le MSPP et le MCI sont fortement préoccupés par cette situation. Des mesures concrètes sont prises sur le terrain pour endiguer ce problème plutôt récurrent avant qu'il ne s'étende à d'autres régions du pays. Ils mobilisent leurs équipes de surveillance épidémiologique ainsi que leurs officiers et inspecteurs afin de préserver l'état de santé de tout un chacun particulièrement en cette période délicate de fêtes de fin d'année.

Le MSPP et le MCI invitent donc les producteurs, les négociants et les consommateurs de clairin à rester vigilants.

Dr Pierre Marie Du Mény
Ministre



Dr Marie Gréta ROY-CLEMENT
Ministre

